

COMMUNE DE BOHAS MEYRIAT RIGNAT (AIN)

**ARRÊTE TEMPORAIRE PORTANT**

**REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

36 Rue de l'église - Rignat,  
BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT

2026-34

*Vu* le Code de la route notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

*Vu* les articles L2213-1 et L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

*Vu* l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

*Vu* l'Instruction Interministérielle du 15 juillet 1974 relative à la signalisation temporaire des routes,

*Vu* la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Collectivités Locales, complétée et modifiée par la Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi N°83-8 du 07 janvier 1983,

***Vu* la demande de la société RICHARD TP demeurant 110 Rue Paul Berliet – ZA Les Plans, 01250 CEYZERIAT, en date du 13/05/2026, pour le compte de GBA, 3 Boulevard John Kennedy, 01000 BOURG EN BRESSE, à l'occasion de la création d'un branchement d'eaux usées.**

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité des usagers sur les voies communales, et les routes départementales en agglomération, durant la réalisation des travaux cités ci-dessus.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Circulation alternée manuellement.

La signalisation sera adaptée au contexte des travaux.

Début de la réglementation à partir du 20 Mai jusqu'au 18 Juin 2026 (30 jours calendaires) pour une durée de travaux de 3 jours calendaires.

**Article 2 :** La signalisation sera mise en place, entretenue et retirée par la société RICHARD TP, responsable Monsieur RICHARD.

**Article 3 :** Une ampliation du présent arrêté sera affichée selon les règles en vigueur et transmise à :

- Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Ceyzériat,
- La société RICHARD TP,
- Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Bohas-Meyriat-Rignat, le 19 Mai 2026,

Maire,  
Nicole CARRY

L'Adjoint au Maire  
Eric JUST

